

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 18066

Numéro SIREN : 753 692 243

Nom ou dénomination : 9HOTEL

Ce dépôt a été enregistré le 29/05/2018 sous le numéro de dépôt 52435



1812260501

DATE DEPOT :	2018-05-29
NUMERO DE DEPOT :	2018R052435
N° GESTION :	2012B18066
N° SIREN :	753692243
DENOMINATION :	9HOTEL
ADRESSE :	76-78 avenue des Champs-Élysées 75008 Paris
DATE D'ACTE :	2018/04/27
TYPE D'ACTE :	DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE PRESIDENT

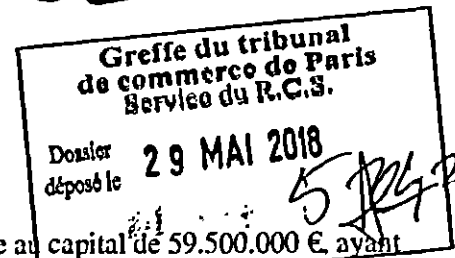
9HOTEL
Société par actions simplifiée au capital de 100.000 €
Siège social
76-78 avenue des Champs-Élysées - 75008 PARIS
RCS PARIS 753.692.243

12 B 18066

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 27 MARS 2018

DB

C2



L'an deux mille dix-huit,
Le 27 mars à 11 heures,

La société **9HOTEL COLLECTION**, Société par actions simplifiée au capital de 59.500.000 €, ayant son siège social à PARIS (75008), 76-78 avenue des Champs-Élysées, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 521.770.438 représentée par Monsieur Jérôme QUENTIN, Président

Associé unique, propriétaire de la totalité des 100 actions de 1.000 euros composant le capital social de la société **9HOTEL**, détenant plus de la moitié des droits de vote,

A pris les décisions suivantes portant sur l'ordre du jour ci-après :

- *révocation du président;*
- *nomination du nouveau président et pouvoirs ;*
- *rémunération du nouveau président ;*
- *pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités.*

PREMIÈRE DÉCISION

L'associé unique prend acte de la démission reçue ce jour de Monsieur Martial DELASALLE de ses fonctions de président à compter rétroactivement du 23 mars 2018.

L'associé unique aura à se prononcer sur le quitus à lui accorder lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique nomme aux fonctions de président, à compter rétroactivement du 23 mars 2018, pour une durée indéterminée :

Monsieur Jérôme QUENTIN
né le 21 septembre 1960 à Toulouse (31), de nationalité française,
domicilié 76-78 avenue des Champs-Élysées à Paris (75008)

**CERTIFIÉ
CONFORME**

001100000
001100000

Monsieur Jérôme QUENTIN exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et par les statuts. Il sera tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

En qualité de président, Monsieur Jérôme QUENTIN aura les pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés.

Monsieur Jérôme QUENTIN a fait savoir qu'il acceptait les fonctions de président de la société et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique décide que Monsieur Jérôme QUENTIN exercera ses fonctions à titre gratuit.

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions de président, Monsieur Jérôme QUENTIN aura droit au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation, sur présentation des justificatifs utiles.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer toutes formalités que besoin sera.

oOo

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et par le président.

9HOTEL COLLECTION(*)
Associé unique

M. Jérôme QUENTIN
Président

() précéder la signature de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Président à compter du 9 avril 2018 »*